

## Lettre de l'association industrielle portugaise à Leo Tindemans (12 février 1982)

**Légende:** Le 12 février 1982, Orlando Rodrigues, vice-président de l'association industrielle portugaise, écrit une lettre à Leo Tindemans, président en exercice du Conseil des Communautés européennes, lui demandant d'éviter des retards inutiles dans les négociations d'adhésion du Portugal aux Communautés, tellement importantes pour le pays.

**Source:** Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Adhésion du Portugal, 07.151 (469): 07. Dossiers 565-578, Boîte 69. La demande d'adhésion présentée par le Portugal: généralités, Dossier n° 572.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_l\\_association\\_industrielle\\_portugaise\\_a\\_leo\\_tindemans\\_12\\_fevrier\\_1982-fr-965bd1e7-37f9-4d7f-be61-9b1d1ed123a4.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_l_association_industrielle_portugaise_a_leo_tindemans_12_fevrier_1982-fr-965bd1e7-37f9-4d7f-be61-9b1d1ed123a4.html)

**Date de dernière mise à jour:** 14/09/2012

## Lettre de l'association industrielle portugaise à Leo Tindemans (12 février 1982)

Monsieur le Président,

En demandant son adhésion aux Communautés européennes, le Portugal a fait un choix politique. Ce choix, déterminé par le désir de renforcer la démocratie qui faisait à ce moment ses premiers pas, est sans nul doute un acte de foi dans l'avenir d'une Europe unie, et la démonstration claire de l'attachement du peuple portugais aux valeurs et à l'idéal des fondateurs de la Communauté.

Mais c'est aussi un choix économique puisqu'il représente la définition du cadre à l'intérieur duquel les agents économiques vont évoluer à l'avenir qu'il clarifie et précise les contours du modèle de développement qu'on propose aux Portugais.

L'approbation de la décision prise par les responsables politiques portugais a été presque unanime. Les partis démocratiques, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, lui ont tous, chose rarement vue, apporté leur appui sans ambiguïté.

Les différents secteurs de la vie économique, dont l'Association Industrielle Portugaise, se sont aussi prononcés favorablement. Et l'idée européenne a commencé progressivement à s'installer dans le cœur des citoyens. C'est un projet national.

Cependant, de légitimes inquiétudes commencent à perturber l'espoir que l'Industrie portugaise plaçait dans l'élargissement de la Communauté.

En effet, la lenteur qui, ces derniers temps, a caractérisé le déroulement des négociations d'adhésion, est pour nous évidente. Il suffit de nous rappeler que la Grèce, qui a présenté sa demande d'adhésion vingt mois avant le Portugal, est déjà depuis treize mois le dixième membre de la Communauté – tandis que pour notre pays, il est difficile de pronostiquer le terme des négociations.

Nous sommes bien conscients de l'ampleur des efforts de réflexion et de réforme entrepris par les pays membres au titre du "Mandat du 30 mai", ainsi que de leur importance pour la construction européenne. Toutefois, la considération du poids réduit que dans un contexte communautaire représente notre industrie, aussi bien que l'agriculture et la spécificité du cadre institutionnel que réglementent nos rapports actuels avec la CEE selon notre accord de 1972, nous mènent à croire que ce ne sera pas l'adhésion du Portugal qui rendra difficile la restructuration interne de la CEE.

Ainsi, l'Association Industrielle Portugaise vous demande, Monsieur le Président, à vous et au Conseil des Ministres que vous présidez, de reconnaître l'autonomie et indépendance des négociations d'adhésion du Portugal, pour le faire progresser à un rythme convenable à ses mérites propres. Il nous semble en effet que l'entrée du Portugal dans le Marché Commun ne peut être retardée que par des problèmes qui concernent les deux parties, et elles seules.

Dans la lettre que, le 29 décembre 1975, vous aviez adressée à vos collègues du Conseil Européen, lors de la présentation de votre rapport sur l'Union Européenne, vous aviez fait part de l'existence d'une divergence marquée entre l'opinion publique et les hommes assumant des responsabilités politiques dans leurs pays. "Cette opinion publique" écrivez-vous, Monsieur le Président, "fait preuve d'un profond scepticisme lorsqu'elle porte un jugement sur la volonté de créer une véritable Union Européenne et de résoudre au niveau européen les vrais problèmes du moment. Elle souhaite des réalisations et met en cause le manque de volonté politique des dirigeants".

Ne permettez pas que des retards inutiles dans les négociations d'adhésion viennent frustrer les attentes de tous les secteurs de la vie portugaise à l'égard de l'Europe.

Ne permettez pas que votre constatation de 1975 soit un jour applicable au Portugal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

POUR LA DIRECTION

[signature]

Dr. Orlando Morbey Rodrigues

Vice-Président des Relations Internationales